

# Association Sportive, réseaux sociaux et citoyenneté

Francis HUOT,  
Professeur agrégé d'EPS, Nantes, (44)

*Face à la multiplication des réseaux sociaux, et aux risques potentiels qu'ils font courir à un grand nombre d'élèves, n'est-il pas urgent de s'emparer de ces nouveaux modes de communication pour en faire des outils d'éducation? La communication dans les réseaux crée du lien entre les individus mais peut aussi les opposer y compris violemment. Et, l'Ecole qui fait construire les valeurs de la République fait aussi émerger du lien social autour d'une citoyenneté bien comprise. Aussi, au sein de l'établissement, l'Association Sportive (AS) semble l'outil idéal pour répondre au double enjeu de formation des élèves: associer, créer du lien et faire construire par chacun une citoyenneté qui se traduise en actes au quotidien.*



## La citoyenneté

Sous le vocable de citoyenneté se cachent de multiples notions qui renvoient à des champs de la vie sociale. Souvent caractérisée par la négative pour mettre en avant des actes qui représentent une forme d'incivilité, la citoyenneté peut se définir par l'appartenance à un groupe social. Cette appartenance s'accompagne de l'exercice de droits et de devoirs au sein de la communauté et engendre une adhésion aux valeurs de cette société. Reste alors, à faire construire chez le jeune citoyen les valeurs de la société d'appartenance, en l'occurrence la république française. C'est en partie le rôle de l'école et des enseignants, mais en partie seulement car d'autres acteurs y contribuent notamment, les parents. La citoyenneté est donc une appartenance mais aussi une attitude plus ou moins volontaire dans le groupe social, groupe de référence. Une citoyenneté peut être passive, c'est-à-dire l'attitude qui consiste à limiter ses actions au cadre contraint des lois, aux obligations liées à l'exercice des droits et devoirs. Elle peut devenir active, lorsque la personne s'implique dans le groupe social au-delà de l'obligation pour promouvoir les valeurs de la République. Elle participe alors aux transformations sociales, aux avancées sociétales.

L'AS est un dispositif de l'établissement, parmi d'autres. Elle participe à la mise en œuvre du projet d'établissement en y apportant sa contribution spécifique liée, notamment, à l'association de membres, la pratique physique, possiblement compétitive. Or, ni le fait de s'associer, ni le sport n'est éducatif en soi. Ils le deviennent, si et seulement si, les acteurs agissent en fonction d'un projet éducatif commun, clairement défini et mis en œuvre par tous. Ainsi, pour contribuer aux apprentissages liés à la citoyenneté, l'association doit inscrire cette volonté dans son projet sous la forme d'objectifs et de moyens pour y parvenir. Le projet d'AS s'inscrivant dans le cadre du projet d'établissement, la démarche est illustrée par un exemple lié à un véritable projet d'établissement selon quatre axes:

- Faire réussir les élèves ;
- Communiquer ;
- S'ouvrir au monde ;
- Promouvoir l'environnement durable.

L'objectif premier de faire réussir les élèves est repris dans le projet d'AS. La réussite est entendue comme la capacité à mener à bien son projet d'orientation dans l'établissement et ultérieurement déboucher sur une insertion professionnelle positive, concrétisée par une embauche. Pour y contribuer favorablement, l'action dans l'AS peut s'orienter vers le développement du sentiment d'appartenance et la construction d'une citoyenneté active. Deux axes de travail sont prioritairement avancés : la communication et l'ouverture au monde. La communication, par le développement des langages (domaine 1 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture<sup>1</sup>), est un moyen de construire des compétences citoyennes et l'ouverture au monde, celui de les bonifier, les valoriser pour les amener à maturité, rattaché au domaine 5 : les représentations du monde et de l'activité humaine.



## Apprendre à communiquer

Dans le cadre de l'AS, permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication et les former à devenir des « cybercitoyens » actifs, éclairés et responsables, peut passer par l'usage des différents réseaux sociaux. L'exercice d'une communication dématérialisée est choisi à la fois pour faire travailler les élèves sur l'usage du numérique responsable et aussi pour leur faire construire une identité sociale individuelle comme collective ; membre du réseau, de l'association, de l'établissement, de la société. C'est la Convention Européenne des Droits de l'Homme<sup>2</sup> (4 novembre 1950) qui, dans son article 10, précise que « toute personne a droit à la liberté d'expression ». Ce droit comprend « la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière ». Ce droit est repris au bénéfice des jeunes dans La Convention Internationale des Droits de l'Enfant<sup>3</sup> (20 novembre 1989). Son Article 13 précise

<sup>1</sup> Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, circulaire du 26 novembre 2015

<sup>2</sup> Convention européenne des droits de l'homme ; Cour européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe F-67075 Strasbourg cedex [www.echr.coe.in](http://www.echr.coe.in)

<sup>3</sup> Convention internationale des droits de l'enfant - UNICEF

que « *L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant* ». Faire utiliser des réseaux sociaux à l'École permet aux élèves d'exercer ce droit qui constitue une des valeurs fondamentales de la République française. Cette volonté est affirmée dans la circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale portant sur la Grande mobilisation de l'École sur les valeurs de la République<sup>4</sup> (3 juin 2015) : « *Le développement d'une véritable culture numérique doit devenir un objectif de formation, afin de forger l'esprit critique des élèves. L'éducation aux médias et à l'information, qui contribue au parcours citoyen, doit en particulier être renforcée à l'heure du numérique et des réseaux sociaux* ».

L'apprentissage d'une pratique de communication citoyenne, au travers des réseaux sociaux, revêt plusieurs volets distincts. Le mérite du projet est de réaliser des choix pour objectiver les actions au regard de ce que sont les élèves de l'établissement. Compte tenu des caractéristiques élèves, le choix porte sur l'apprentissage de la liberté de communiquer sur la vie de l'AS dans le respect des règles et de l'identité de chacun, celle de l'établissement comme celle des membres de la communauté éducative. Cette compétence permet d'aborder la construction d'une citoyenneté associative, qui affiche et promeut son appartenance à un groupe social - l'AS, puis l'établissement, puis la république - et met en avant par l'action, des valeurs, celles de la république, appliquées au contexte local. L'usage responsable des réseaux se réalise dans le contexte proche de l'élève. Il prend d'autant plus de sens qu'il s'inscrit dans son vécu émotionnel, dans ses activités hebdomadaires voire quotidiennes. La citoyenneté n'est plus un concept lointain dénué de toute réalité mais s'enracine sur ce que font et sont les élèves. L'Environnement Numérique de Travail (ENT), E-lyco pour l'académie de Nantes est le premier réseau de communication privilégié. Il permet aux élèves d'apprendre les usages d'une communication citoyenne dans le cadre d'un intranet. L'intérêt de cet outil est son aspect sécurisé, fermé et régulé par les professeurs et/ou le modérateur. Son inconvénient est aussi lié à cet aspect interne car il ne permet pas l'accès aux réseaux sociaux internationaux, sur lesquels ils passent déjà beaucoup de temps pour certains sans pour autant posséder les compétences requises. Il n'est pas utile de préconiser le choix de l'un ou de l'autre des réseaux sociaux pour se centrer davantage sur l'ouverture au monde et le renforcement des compétences.

L'objectif principal retenu - construire sa liberté d'expression et de communication - se décline en plusieurs capacités :

- faire un usage responsable de sa liberté d'expression dans les réseaux et en comprendre les limites ;
- respecter la vie privée et le droit à l'image ;
- respecter la dignité et l'identité de chacun ;
- maîtriser son identité numérique (individuelle ou collective) ;
- communiquer dans un projet collectif associatif ;
- prendre conscience des risques des usages numériques en réseau.

Ces capacités se déclinent alors en contenus d'apprentissage qui constituent savoir et savoir-faire que les élèves construisent dans l'action, à l'aune de celle potentiellement vécue dans le cadre des réseaux sociaux ouverts à tous :

---

<sup>4</sup> Mobilisation suite aux attentats du 7 janvier 2015

- co-cr er des pages d di es   l'AS qui  voquent les actions   venir, celles pass es, pour g n rer le sentiment d'appartenance ;
- ouvrir des blogs et des forums pour susciter l'interaction pour faire de ces pages la propri t  des  l ves ;
- d velopper des r les de mod rateurs pour donner des responsabilit s et responsabiliser.

Ce n'est qu'en abordant la question de mani re explicite avec les  l ves qu'ils ont le plus de chance de se saisir de cette dimension  ducative devenue   pr sent incontournable.



## Conclusion

La communication via les diff rents r seaux sociaux est aujourd'hui fortement ancr e dans la vie de chacun et chacune. L' ducation aux m dias et   l'information contribue au d veloppement de la citoyennet  des  l ves autant que de leurs capacit s   user de multiples supports num riques, en se d jouant des pi ges qui peuvent s'y attacher. Impliquer les  l ves dans une pratique citoyenne des m dias par le d veloppement d'une comp tence de recherche, de s lection, d'interpr tation de l'information, des sources et des contenus, passe par une compr hension de ceux-ci et une approche transversale de leur enseignement, o  l'AS est un espace d'enseignement possible   investir.